



## UNE ANNÉE RECORD POUR LES SAISIES DE DROGUES

**Le Vice-Premier Ministre et Ministre des Finances, Alexander De Croo et Kristian Vanderwaeren, Administrateur général de l'Administration générale des Douanes et Accises communiquent la quantité des constatations.**

*« Ces dernières années, la douane a intensifié ses efforts avec un renforcement de l'équipe antidrogue et des investissements supplémentaires dans les scanners. Ces efforts supplémentaires portent leurs fruits. En particulier en termes de nombre d'interceptions de cocaïne, 2019 a été une année exceptionnelle. En optant radicalement pour l'innovation technologique, y compris l'utilisation de l'intelligence artificielle et le développement d'engins renifleurs, les douanes pourront intensifier la lutte contre le trafic de drogue dans les années à venir. »*, Alexander De Croo, ministre des Finances.

La cocaïne occupe à nouveau la première place. 119 constatations ont été effectuées au port d'Anvers pour un total de 61,8 tonnes de cocaïne saisie. Une augmentation de pas moins de 23% par rapport à 2018. Cette augmentation ne concerne pas seulement les ports de Belgique, mais également le port de Rotterdam. Le top 3 des pays de provenance en 2019 reste plus ou moins inchangé avec : 15,9 tonnes du Brésil, 10,5 tonnes d'Equateur et 10,5 tonnes de Colombie.

La lutte contre la drogue s'est fortement intensifiée. Les équipes spécialisées dans la recherche de drogues utilisent de meilleures méthodes de recherche et reçoivent de l'aide des services de soutien. L'inspection one-stop-shop (qui nécessite une collaboration étroite entre les différents services de l'ordre d'un même lieu), permet d'améliorer l'efficacité.

Plusieurs accords de coopération avec des pays d'Amérique du Sud comme le Brésil, la Colombie et le Pérou et la coopération de l'UE ont également conduit à une lutte contre la drogue plus efficace au niveau international.

Les douanes ont également travaillé à l'élaboration du projet 100 % scanning. Diverses technologies devraient permettre un scanning complet des conteneurs entrant dans le port d'Anvers. Ces technologies vont d'analyses de risques avancées à l'intelligence artificielle en passant par le «e-nose».

Dans les ports de Gand et de Zeebrugge, les douanes ont renforcé la vigilance et ont donc anticipé les risques ainsi qu'un éventuel détournement de la contrebande vers les petits ports maritimes. En 2019, par exemple, près de 1,7 tonne de cocaïne ont été saisies à Gand.